



PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME**

Recueil spécial n° 21 - Mai 2006

du 31 mai 2006

CABINET DU PREFET

**Délégation spéciale de signature à M. Michel SCHMIDT de la BRELIE,
sous-préfet du Havre
suppléance de M. le préfet
période du dimanche 4 juin 2006 matin au lundi 5 juin 2006 au soir**

Sommaire

Sommaire	1
PREFECTURE de la Seine-Maritime	2
1.1. CABINET DU PREFET.....	2
06-344-Délégation spéciale de signature à M. Michel SCHMIDT de la BRELIE, sous-préfet du Havre - Suppléance de M. le préfet de la Seine-Maritime pour la seule période du dimanche 4 juin 2006 matin au lundi 5 juin 2006 au soir.....	2

PREFECTURE de la Seine-Maritime

1.1. CABINET DU PREFET

06-344-Délégation spéciale de signature à M. Michel SCHMIDT de la BRELIE, sous-préfet du Havre - Suppléance de M. le préfet de la Seine-Maritime pour la seule période du dimanche 4 juin 2006 matin au lundi 5 juin 2006 au soir

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

CABINET
Bureau du cabinet / suppléance

A R R Ê T É n°

06 - 344

Le préfet
de la région de Haute-Normandie
préfet de la Seine-Maritime

VU :

la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

le décret n° 92-604 du 1er juillet 1992 modifié portant charte de la déconcentration ;

le décret n° 95-486 du 27 avril 1995, relatif aux pouvoirs des sous-préfets ;

le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

le décret du Président de la République en date du 9 juillet 2004, nommant M. Daniel CADOUX, préfet de la région de Haute-Normandie, préfet de la Seine-Maritime ;

le décret du Président de la République en date du 8 janvier 2002, nommant M. Claude MOREL, sous-préfet hors classe, secrétaire général de la préfecture ;

le décret du Président de la République en date du 1^{er} septembre 2003 nommant M. Michel SCHMIDT de la BRÉLIE, sous-préfet du HAVRE ;

l'arrêté préfectoral n° 05-29 du 2 mai 2005 donnant délégation de signature à M. Claude MOREL, secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime ;

l'arrêté préfectoral n° 06-321 du 10 avril 2006, donnant délégation de signature à M. Michel SCHMIDT de la BRÉLIE, sous-préfet du HAVRE ;

A R R Ê T E

Article 1er -

Pour la seule période du dimanche 4 juin 2006 matin au lundi 5 juin 2006 au soir, M. Michel SCHMIDT de la BRÉLIE, sous-préfet du HAVRE, se voit confier la suppléance du préfet de la Seine-Maritime, en lieu et place de M. Claude MOREL, secrétaire général de la préfecture, absent durant cette période.

A ce titre, délégation spéciale de signature est donnée à M. Michel SCHMIDT de la BRÉLIE, à l'effet de signer tous arrêtés, décisions, circulaires, rapports, documents, correspondances, contrats et conventions relevant des attributions de l'État dans le département, à l'exception :

des actes pour lesquels une délégation a été conférée à un chef de service de l'État dans le département, du rapport spécial prévu à l'article L 3121-26 du code général des collectivités territoriales, des actes de main-levée d'hypothèque avec ou sans constatation de paiement, des arrêtés de conflit, des réquisitions de la force armée.

Article 2 -

M. le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Seine-Maritime.

ROUEN, le 31 mai 2006

Le préfet,

Daniel CADOUX

« Imprimerie de la Préfecture de la Seine-Maritime »